



Modification du protocole sanitaire à compter du 4 octobre 2021

publié le 30/09/2021

Mesdames, Messieurs, Chers élèves,

A compter du lundi 4 octobre 2021, le niveau du protocole sanitaire appliqué passe au niveau 1. Ceci implique :

- La limitation du brassage des élèves n'est plus obligatoire : les ateliers sur la pause méridienne peuvent débuter, les élèves peuvent avoir accès aux deux cours de récréation.
- Des changements dans les salles de cours auront lieu : vérifier les emplois du temps sur Pronote.
- Le port du masque reste obligatoire dans tous les espaces couverts (salle de classe - préau - toilettes) comme actuellement.
- L'aération des locaux et le lavage des mains sont maintenus.
- Le fonctionnement actuel de la restauration scolaire est maintenu.
- Parce que nous venons de traverser une longue période de crise sanitaire avec des contraintes fortes, il me semble important de rappeler à tous que nous devons rester collectivement vigilants afin d'éviter un sursaut de l'épidémie.

Très cordialement

Franck MOUSSERIN



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.